

Montréal, le 1^{er} mai 2023

RÉUNIONS DE SECTION

Bonjour chers délégués,

À la suite de la finalisation du renouvellement de notre convention collective 2020-2023, la Constitution de notre syndicat prévoit certains délais et modalités pour les réunions et élections de section. Considérant que la période estivale arrive à grands pas et étant donné qu'il sera plus difficile de tenir des rencontres avec le plus grand nombre d'APF possible, nous aimerions que toutes les sections syndicales se rencontrent dans les plus brefs délais, soit au plus tard le 30 juin 2023.

Lors de vos rencontres, vous devrez respecter le quorum et la procédure d'élection qui est prévue à la Constitution, et nous pourrions vous aider à la préparation de vos réunions de section. Une fois que l'ensemble des sections syndicales auront terminé les rencontres et les élections, l'annonce du Congrès syndical sera faite (environ mi-septembre).

En ce qui concerne notre tournée provinciale pour rencontrer les membres et récupérer les prochaines demandes pour le cahier de charge de la prochaine ronde de négociation, nous allons le faire à la suite du Congrès syndical de septembre. Vous pourrez passer le mot dans vos régions respectives afin que les APF préparent les sujets qu'ils désirent nous soumettre pour la prochaine ronde de négociation. De plus, si les APF de vos régions respectives ont des questions pour nous qui demandent de la recherche, vous pouvez les récupérer plus rapidement pour nous les soumettre.

En terminant, lorsque vous aurez statué sur une date pour vos rencontres, il serait apprécié de nous informer par courriel et il sera important de ne pas oublier d'ajouter un sujet à votre ordre du jour, soit les modifications de la Constitution.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous souhaite une bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial